

Un avenir axé sur le commerce équitable

Une entente équitable pour les travailleurs forestiers au Canada



Résolution municipale sur le bois d'œuvre

Attendu que le secteur forestier du Canada est vital pour notre économie, que des centaines de milliers de travailleuses et travailleurs et plus de 650 collectivités dépendent des emplois de qualité en foresterie, y compris dans le secteur du bois d'œuvre; et

Attendu que le bois d'œuvre résineux du Canada est une ressource clé pour l'économie canadienne et l'industrie de l'habitation, l'imposition de droits de douane américains sur les exportations du Canada porte un coup sévère à l'exploitation forestière et à la production nationale de bois, pâtes et papiers, ainsi que sur les emplois qui leur sont liés; et que si l'on se fie aux conflits du passé, des dizaines de milliers d'emplois sont menacés; et

Attendu que les instances chargées du règlement des différends antérieurs ont rejeté les prétentions américaines de pratiques commerciales inéquitables sur le bois d'œuvre canadien, tranchant systématiquement en faveur du Canada, ce qui suggère que toute imposition de droits compensatoires ou anti-dumping par le ministère américain du Commerce est discriminatoire et sans fondement; et

Attendu que toutes les parties concernées au pays, y compris les municipalités, doivent se porter à la défense de l'industrie forestière du Canada - notre troisième plus grand secteur d'exportations - ainsi qu'à la défense des collectivités qui dépendent de la foresterie et les travailleuses et travailleurs touchés par un autre différend commercial dommageable;

Il est résolu que le Conseil municipal/régional/autre exhorte le gouvernement fédéral à négocier un nouvel accord sur le bois d'œuvre avec les États-Unis qui garantisse l'accès au marché américain pour les exportations canadiennes de bois d'œuvre résineux et le maintien du droit du Québec et de toutes les provinces canadiennes de gérer leurs terres forestières;

Il est de plus résolu que le Conseil municipal/régional/autre demande au ministre des Ressources naturelles d'intervenir immédiatement pour mitiger l'impact des droits sur le bois d'œuvre résineux imposés par les États-Unis en fournissant des garanties de prêt urgentes pour aider les usines touchées, et pour s'assurer que des soutiens adéquats soient offerts aux collectivités et aux travailleurs affectés, y compris un soutien au revenu et à la transition, ainsi que des dispositions spéciales à l'assurance-emploi, des périodes de prestations prolongées et un soutien au recyclage pour les technologies de pointe dans l'industrie forestière;

Il est finalement résolu que le Conseil municipal/régional/autre demande à la Fédération canadienne des municipalités de relancer son Groupe de travail sur le bois d'œuvre responsable de coordonner une réponse parmi les conseils municipaux au Canada et une stratégie de campagne étendue, afin d'attirer l'attention sur la question parmi les homologues municipaux américains.